

Avis public du scrutin

Vote par correspondance

Municipalité de Saint-Eugène

Date du scrutin 2 juin 2024

Par cet avis public, Marie-Eve Cholette, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 2

- Jonathan Latour
 - Catherine Daudelin
3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 2 juin 2024, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 mai 2024 de 12 h à 20 h**
 4. Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 31 mai 2024 à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 mai 2024, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
 5. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 2 juin 2024 à 20h00 à l'adresse suivante : 1028 rang de l'Église
 6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

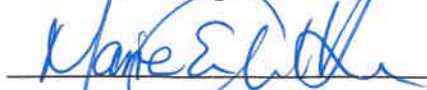
Présidente ou président d'élection

Adresse : 940, rang de l'Église, Saint-Eugène

Téléphone : 819-396-3000

Signature

Donné à Saint-Eugène le 6 mai 2024



Présidente d'élection

SMC-41 (22-03)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 171

Règlement sur le vote par correspondance, art. 6